

Les Achards

PRB confie des terres à Sac de blé



Signature de convention entre l'entreprise PRB et Sac de blé. L'an dernier, la parcelle de PRB a permis de récolter 27 tonnes de blé.

Solidarités

« C'est un plaisir de confier nos terres pour cette cause, à la fois pour soutenir les jeunes agriculteurs, et aussi pour participer à une cause humanitaire », a déclaré Cécilia Laurent, directrice adjointe de l'entreprise PRB, à l'occasion de la signature d'une convention de mise à disposition d'un terrain au profit de l'association Sac de blé.

C'est la deuxième année que l'entreprise mothaise concède temporairement des terres, actuellement inemployées.

Cette association veut alerter l'opinion publique et les interlocuteurs « sur le gaspillage des terres agricoles : des terres achetées et inutilisées par les entreprises industrielles ».

Gaspiillage ? La problématique ne serait pas si tranchée qu'il y paraît. Daniel Gracineau, vice-président de la communauté de communes, fait valoir « que si, en effet,

le maximum de terrains doit être dédié à l'agriculture, il faut aussi que l'entreprise ait une réserve foncière pour s'agrandir, sinon elle s'en ira ailleurs ». L'idée semble suivie par Olivier Girard, président des jeunes agriculteurs du pays des Achards, « nous dénonçons le gaspillage de terres, tout en ayant conscience des besoins de chacun ».

Chez PRB, c'est une parcelle de 4 ha qui est mise à disposition. « Nous avons des projets d'extension sur ces terres, mais à plus long terme », dit-on à l'entreprise. D'ores et déjà, le lopin vient d'êtreensemencé bénévolement par les jeunes agriculteurs.

Pour Sac de blé, la volonté reste « symbolique, nous exploitons moins d'une dizaine d'hectares aux Achards, reconnaît Daniel Rabillier, président de l'association. Bien d'autres terrains pourraient être exploités ».